

Image not found or type unknown



Travaux bateau sur trottoir

Par **jorcin**, le **18/04/2008** à **12:38**

J'ai fait construire une maison neuve en décembre 2006, je voudrais pouvoir accéder à mon garage en faisant construire un bateau devant chez moi mais la mairie me dit que ces travaux sont à ma charge. Il me semblait qu'en ayant réglé la taxe d'urbanisme, j'avais droit à ce bateau. Merci pour votre aide.
Catherine